

AUBIAT



Bulletin Municipal de la Commune d'Aubiat
Janvier 2022



L'Équipe
Municipale

en p 4

Vie de
nos Villages

en p 11 à 16

Nos Projets

p 17

Nos
Associations

p 19 à 21

Infos Pratiques

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

☛ lundi de 8h à 12h - mardi & jeudi de 14h à 18h - vendredi de 8h à 12h

Permanence des Élus :

☛ Si vous souhaitez prendre un rendez-vous avec Monsieur le Maire ou avec un adjoint, Veuillez-vous mettre en contact avec le secrétariat de mairie.

✉ Mairie - 11 place de l'église - 63260 Aubiat - ☎ 04 73 97 21 05 - 📧 mairie@aubiat.fr

Site internet de la commune : <http://www.aubiat.fr> -  [mairie.aubiat](https://www.facebook.com/mairie.aubiat)



! NUMÉROS D'URGENCE !

17 Gendarmerie - **18** Pompiers (CPI Aigueperse) - **15** SAMU

EDF Sécurité Dépannage Riom **04 73 38 02 33**
GDF **04 73 34 55 55** - SEMERAP **04 73 93 25 09**

3915 SOS GARDES France

Plateforme téléphonique donnant infos médecins, pharmacie, dentiste, ...
de garde les week-ends et jours de fête.



MÉDECINS

Le Cheix

Dr LAFONT **04 73 97 27 40**

Aigueperse

Dr CHARRAS-REAL **04 73 86 30 62** - Dr DE GANS **04 73 63 62 53**

Dr DELAUME **04 73 63 64 22** - Dr DRUET **04 73 86 30 56** - Dr PARRAIN **04 73 63 69 89**

INFIRMIER(E)S

Le Cheix-sur-Morge

Cabinet d'Infirmières **04 73 97 20 99**

Aigueperse

DEGARDIN **04 73 63 79 48**

MARION **04 73 63 77 66**

DENTISTES

Le Cheix-sur-Morge

Dr PETTINOTTI **04 73 97 26 61**

Aigueperse

Dr COLLEVILLE **04 73 63 69 05**

Dr JULHE **04 73 63 69 05**

Dr LEPINOIS **04 73 63 63 80**

VÉTÉRINAIRE

Combronde

Côtes des Combrailles

04 73 67 05 77

PHARMACIES

Le Cheix-sur-Morge

Pharmacie du Cheix **04 73 97 24 08**

Aigueperse

Pharmacie de la Halle **04 73 63 20 22**

 3117 Pour signaler par téléphone une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.	 112 NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.	LES NUMÉROS D'URGENCE À CONNAÎTRE GRATUITS ET JOIGNABLES 7J/7 ET 24H/24. FÉDÉRATION FRANÇAISE DES TÉLÉCOMS	114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES Accessible par visioconférence, tchat, SMS et fax pour contacter le 15, 17 et 18. Application "Urgence 114" disponible sur iOS et Android.
 31 117 Pour signaler par SMS une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.	 119 Numéro d'urgence dédié aux enfants en danger, victimes de violences physiques ou psychologiques.	 115 Numéro du SAMU Social, vient en aide aux personnes sans abri et en grande difficulté sociale.	 116 000 Numéro d'urgence en cas de disparition d'enfants, il a pour mission d'écouter et soutenir les familles d'enfants disparus.



Bonjour à toutes et à tous,

Je ne reviendrais pas volontairement sur la crise sanitaire qui nous contraint tous dans nos liens sociaux depuis plus de dix-huit mois. Je peux vous assurer que l'équipe municipale et le personnel communal s'activent au quotidien pour mettre en œuvre les différents protocoles liés aux contraintes Covid et je tiens à les en remercier et notamment le personnel travaillant dans nos écoles qui, par leur investissement et leur engagement, ont permis de s'adapter rapidement afin d'accueillir au mieux nos enfants dans les écoles.

Quelques semaines après l'installation de la municipalité renouvelée, l'équipe a travaillé sur les projets et bon nombre d'entre eux ont pu déjà aboutir. D'importants investissements ont été réalisés en 2021, avec un effort conséquent de réfection voirie, la rénovation énergétique complète de la salle Madeleine de Chazelles qui est toujours en cours, ces deux investissements représentent plus de 150 000 € chacun. Une aire de jeux à Chazelles a été créée pour le bien vivre des habitants et de nos enfants de Chazelles, à hauteur de 38 000 €. Cet équipement a été accompagné de l'aménagement et de la sécurisation d'une partie du bourg. Sans oublier les investissements numériques dans nos écoles d'AUBIAT et de CHAZELLES, le remplacement d'une partie des lanternes vétustes dans nos bourgs et également d'importants travaux d'extensions de réseaux à AUBIAT.

Nous avons également entrepris le renouvellement du parc de véhicules communaux, pour 40 000 €, avec l'acquisition d'un camion-benne d'occasion de 3,5 tonnes et d'un Kangoo électrique neuf, fin 2020. Suite à la casse moteur de notre tracteur âgé de vingt ans, un CLASS 100 chevaux, neuf, sera livré d'ici quelques semaines pour son remplacement, ce nouvel investissement est d'environ 56 000 €.

Comme vous pourrez le lire en détail, dans ce bulletin municipal, la municipalité a investi dans cette période de crise sanitaire et économique, en faisant travailler des entreprises et des artisans locaux du territoire. Nous avons pu bénéficier d'accompagnement des financeurs sur nos projets grâce au travail des élus et des services administratifs de la commune.

Vous êtes nombreux à me solliciter sur l'arrivée de la fibre dans nos bourgs. Même si cette compétence n'est pas communale, nous sommes vigilants sur le suivi de ce déploiement. La plus grande partie des foyers du bourg d'AUBIAT est déjà éligible à la fibre. Elle est en cours de déploiement à PERSIGNAT, il reste à présent les branchements privés qui devraient se faire dans les deux mois à venir. Nous sommes confiants pour que l'ensemble des habitants puissent voir arriver la fibre dans leur habitation d'ici la fin de l'année 2022.

En 2022, un dossier important va voir le jour, il s'agit de la rénovation complète de l'immeuble 13 place de l'église. Cette rénovation sera associée à la création d'une chaufferie bois avec un réseau de chaleur permettant de chauffer plusieurs bâtiments municipaux autour de la place de l'église, dont le centre associatif. Ces deux projets, de plus 500 000 €, seront certainement le plus lourd investissement du mandat, hors aménagement bourg. Ils nous paraissent nécessaires et indispensables avant d'envisager la rénovation complète de la place de l'église.

Nous menons également une réflexion sur la gestion de l'assainissement collectif et non collectif car ce poste est de plus en plus lourd financièrement et techniquement compliqué à gérer en régie. Deux solutions s'offrent à nous, le transfert de la compétence à la communauté de communes ou l'entrée dans un syndicat intercommunal d'ici la fin du mandat. Mais avant cela, nous avons souhaité faire une étude diagnostique pour connaître précisément l'état de notre réseau et de notre station d'épuration à AUBIAT. Avec ce bilan, nous serons en mesure, d'ici un an, de prendre la meilleure décision possible.

Un projet fédérateur est également bien engagé, il s'agit de la création d'un espace dans la nature avec la plantation d'arbres, la forêt comestible. Un espace est identifié dans le bosquet dit «Le Patural», à PERSIGNAT. Nous souhaitons associer le plus grand nombre d'habitants, les enseignants, les écoliers à ce projet de réflexion, de création et d'installation de cette déambulation dans la nature. L'objectif des premières plantations est fixé à cet hiver 2022.

Un rendez-vous à ne pas manquer ! Le 28 mai 2022, nous serons heureux d'accueillir la promotion «CAILLAUD» des élèves officiers de l'école de St CYR. Entre 200 et 300 militaires seront présents, place de l'église pour rendre hommage au Général, enfant d'AUBIAT, autour d'une cérémonie militaire en fanfare, en présence de la famille du Général Caillaud.

A toutes et à tous, je vous présente mes meilleurs vœux ! Je vous souhaite, au nom de la municipalité et au nom du personnel communal, une très bonne et heureuse année 2022. Qu'elle vous apporte la santé, surtout, le bonheur et l'épanouissement personnel, à vous et à tous ceux qui vous sont chers.

Stéphane BARDIN

Sommaire

Infos pratiques	p. 2	Info mairie	p. 8 à 10
Mot du Maire	p. 3	Vie de nos villages	p. 11 à 16
L'équipe municipale	p. 4	Projets	p. 17
Le personnel municipal	p. 5	Vie des associations	p. 18 à 20
Les commissions communales	p. 6	Nos commerçants	p. 21
Etat civil	p. 7	Com Com Plaine Limagne	p. 22
		Petite histoire d'Aubiat	p. 23



L'Équipe Municipale



Stéphane BARDIN
Maire



Carmen FUENTES
1ère adjointe



Philippe ROCHE
2ème adjoint



Eliane QUINET
3ème adjointe



Mickaël ABAD



Léa BAYLE



Pascal BOSSARON



Frédéric BERGER



Catherine RAYNAUD



Teddy MENDES



Christine JAFFEUX



Emmanuel BOUHIER



Sandra PINON



Charles RICHARD

ADJOINT(E)S

Carmen FUENTES

Affaires Générales,
Gestion du Personnel, Affaires Scolaires,
Periscolaires et Jeunesse,
Bâtiments Communaux,
Communication, Bien Vivre.

Philippe ROCHE

Urbanisme, Aménagement Bourg,
Voirie, Travaux d'Extension des Réseaux,
Agriculture, Environnement,
Assainissement.

Eliane QUINET

Culture, Action Sociale,
Cadre de Vie, Vie Associative,
Sécurité.

CONSEILLER(E)S DÉLÉGUÉ(E)S

Pascal BOSSARON

Délégué :
Urbanisme, Voirie, Travaux d'extension
des réseaux, Agriculture, Environnement,
Assainissement.

Christine JAFFEUX

Déléguée :
Culture, Actions Sociales, Cadre de Vie,
Vie Associative, Sécurité

Le Personnel Communal

Les secrétaires de mairie



Élise Fernandes
Adjointe Administrative

Loren Chambon
Secrétaire de Mairie

Les agents du service technique



Éric Jury
Agent Technique

Florian Fournet Fayard
Agent Technique

Philippe Payot Agent Technique (absent)

Le personnel des écoles



Manon Passavy
Employée école
Cantine et garderie

Corinne Hoarau
Employée école
Cantine et garderie

Evelyne Glaziou
Agent d'entretien

Sandra Périer
Employée d'école
Cantine et Garderie

Sylvie Sylber
Employée d'école
Cantine et Garderie

Sandrine Da Cunha
Employée d'école ATSEM

Véronique SAVY Agent d'entretien (absente)



Les Commissions Communales 2020

Commission d'Appels d'Offres

Maire Stéphane BARDIN

Titulaires

Emmanuel BOUHIER
Carmen FUENTES
Philippe ROCHE

Suppléants

Christine JAFFEUX
Charles RICHARD
Pascal BOSSARON

Commission des Finances

Maire Stéphane BARDIN

Conseillers

Carmen FUENTES
Philippe ROCHE
Eliane QUINET
Christine JAFFEUX
Catherine RAYNAUD

Participants

Jean-Claude BRUN
Alain REGIBAUD

Développement Durable

Adjoint Carmen FUENTES

Conseillers

Emmanuel BOUHIER
Catherine RAYNAUD
Eliane QUINET

Participants

Monique DANTEC

Projets Aménagements Bourg

Adjoint Philippe ROCHE

Conseillers

Carmen FUENTES
Frédéric BERGER
Eliane QUINET
Pascal BOSSARON
Teddy MENDES
Emmanuel BOUHIER
Christine JAFFEUX
Catherine RAYNAUD

Participants

Alain REGIBAUD
Pierre-Louis RICARD
Jean-Claude BRUN
Gaelle NAGRAL

Projets Bâtiments Communaux Patrimoine

Adjoint Carmen FUENTES

Conseillers

Frédéric BERGER
Teddy MENDES
Philippe ROCHE
Emmanuel BOUHIER

Participants

Jean-Claude BRUN
Alain REGIBAUD
Pierre-Louis RICARD

Assainissement

Adjoint Philippe ROCHE

Conseillers

Emmanuel BOUHIER
Mickaël ABAD

Participants

Sécurité Protection Commune

Adjoint Eliane QUINET

Conseillers

Catherine RAYNAUD
Philippe ROCHE
Christine JAFFEUX
Frédéric BERGER

Participants

Lionel BOSSARON

Contrôle des Listes Electorales

Adjoint Philippe ROCHE

Titulaires

Élus : Pascal BOSSARON
Délégués de l'administration :
Bruno FARALDI
Délégués TGI : Alain REGIBAUD

Suppléants

Frédéric
BERGER

Bien Vivre

Adjoint Carmen FUENTES

Conseillers

Emmanuel BOUHIER
Eliane QUINET
Charles RICHARD
Frédéric BERGER

Participants

Affaires Scolaires/Périscolaires Culture/Jeunesse

Adjoint Carmen FUENTES

Conseillers

Sandra PINON
Léa BAYLE
Eliane QUINET

Participants

Julie BELIN
Stéphanie PICANDET
Maurine BARDIN
Jenny CHARRADE

C.C. Impôts Directs

Titulaires

Henri SULLO
Philippe ROCHE
Bernard MICHET
Pascal BOSSARON
Carmen FUENTES
Eliane QUINET

Suppléants

Christian FOURNET-
FAYARD
Christian JAFFEUX
Lionel ALBERT
Gilbert BELIN
Sandra PINON
Catherine RAYNAUD

Communication

Adjoint Carmen FUENTES

Conseillers

Eliane QUINET
Sandra PINON
Léa BAYLE

Participants

Nicole LHOSTE

Affaires Sociales

Adjoint Eliane QUINET

Conseillers

Christine JAFFEUX
Charles RICHARD
Emmanuel BOUHIER
Léa BAYLE

Participants

Eliane SEGUIN
Nicole LHOSTE

Cérémonies

Vie Associative/Salles

Adjoint Eliane QUINET

Titulaires

Léa BAYLE
Sandra PINON
Charles RICHARD
Christine JAFFEUX
Carmen FUENTES

Suppléants

Joselyne BOUDIEU
Nicole LHOSTE

Urbanisme/Agriculture Environnement/Chemins Fossés/Voirie Communale Éclairage Public Travaux Extensions Réseaux

Adjoint Philippe ROCHE

Conseillers

Pascal BOSSARON
Emmanuel BOUHIER
Mickaël ABAD
Carmen FUENTES

Participants

Pierre-Louis RICARD
Mathieu BELIN
Hervé CHAMBON
Michel RELIER

Cadre de Vie Entretien des Villages

Adjoint Eliane QUINET

Conseillers

Christine JAFFEUX
Mickaël ABAD

Participants

Nicole LHOSTE
Eliane SEGUIN
Monique DANTEC
Fabienne GELAS
Ardit RUCAJ
Lise MARCHAL



État-Civil 2020/2021



DAUDE Malhoëe, le 9 janvier 2020
CHATARD Mattéo, le 7 juin 2020
ROY Lucas, le 23 juillet 2020
CARPENTIER Alexane, le 1er septembre 2020
TARLET Johane, le 3 novembre 2020 - TARLET Marius, le 3 novembre 2020
BERTEL MU Sophie, le 29 janvier 2021
AYNARD Maël, Pierre, le 6 mars 2021
CRÉVEAU Zack, Ezra, le 3 avril 2021
VOILLAT Julia, Margaux, le 16 avril 2021
GARCIA Mya, Josiane, le 18 mai 2021
BERTHAULT Noah, Marcel, Jean-Lucien, le 31 mai 2021
DELMAS Soline, le 24 juin 2021
KECK Timéo, le 29 juin 2021
DEVALLÉ Valentin, Gaëtan, Joël, le 30 juin 2021
GRAPIN RAVEL Diane, le 6 juillet 2021
DA COSTA VAUDABLE Juiann, le 17 juillet 2021
ÉTIENNE Loric, Fernand, Arnaud, le 11 août 2021
BOULANGER Maël, Malric, le 19 septembre 2021
MEYNIAL Cameron, le 30 octobre 2021
PASSARELLI Taimil, Nélío, le 25 décembre 2021

VEDRINE Bastien & ROLLIN Julia, le 1er février 2020
RAMADASAN Nanda & SOREL Bérangère, le 1er août 2020
PELLOUD Ben & MARIER Sarah, le 8 août 2020
BAYLE Kévin & FOURNET FAYARD Léa, le 29 août 2020
AUDEBERT Philippe, Bernard & LAFLOQUE Fabienne, Isabelle, le 29 mai 2021
CHAGNEAUD Loïc & EMY Sandrine, le 26 juin 2021
MASSIAS Loïc, Paul, Pierre & BRUGIROUX Emeline, Régine, Marguerite, le 3 juillet 2021
ROCHE Simon, Georges & BOUTERIGE Manon, le 18 septembre 2021



CHOLET Josette, épouse MIRATON, le 24 janvier 2020
DE BONNEVIE DE POGNIAT Christian, le 6 février 2020
ZARIQUIEGUI Jeanne, le 5 mai 2020
CHATARD Josette, épouse TERRADE, le 21 octobre 2020
CORNY Guy, Fernand, le 27 octobre 2020
THIBAUD Yvette, épouse AUDEBERT, le 27 octobre 2020
DA SILVA Victor, le 19 novembre 2020
JARRIGE Edith, Régine, Clémence, Thérèse, épouse RIMOUX, le 25 janvier 2021
VEDRINE Marie, Renée, épouse CHATARD, le 5 février 2021
SADOUX Evelyne, Liliane, Nicole, épouse AURIER, le 29 avril 2021
BENAZZI Aïcha, épouse BENNEKHLA, le 17 mai 2021
EYDIEUX-RIBEIRO Pablo, le 15 octobre 2021



Nouveaux habitants

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS !

Venez vous présenter en Mairie, nous serons heureux de vous remettre différents documents vous permettant de mieux connaître notre commune et faciliter votre installation.

Vitesse excessive !!!



MERCI DE RESPECTER

les limitations.
Il est constaté une vitesse excessive à la traversée de nos villages !!!

LEVER LE PIED !

Ne laissez pas vos bacs poubelle en continu dans la rue.



Les bacs du SBA attribués à chaque maison ne doivent pas rester dans la rue en continu, ils doivent être sortis au plus tôt la veille de la collecte et rentrés dès le lendemain. Les employés du SBA ne prennent aucun sac posé à terre, merci de veiller à les mettre dans vos bacs.

employés du SBA ne prennent aucun sac posé à terre, merci de veiller à les mettre dans vos bacs.



Dépôts sauvages

Nous rappelons que les dépôts sauvages de déchets, quelle que soit leur nature, sont strictement interdits par la loi. L'article L541-2 du Code de l'Environnement précise que «Toute personne qui produit ou détient des déchets dans des conditions de nature à produire des effets nocifs sur le sol, la flore et la faune, à dégrader les sites ou les paysages, à polluer l'air ou les eaux, à engendrer des bruits et des odeurs et, d'une façon générale, à porter atteinte à la santé de l'homme et à l'environnement, est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination.» Ces dépôts, que nous croisons souvent dans la «nature» et souvent sur la voie publique, sont de toutes natures. Ils sont largement représentés par des matériaux de démolition ou des encombrants. On rencontre aussi des sacs d'ordures ménagères, de vêtements ou des pneus. Enfin, comble du dépôt sauvage : des sacs plastiques remplis de déchets verts... En pleine nature !!!

Propriétaires de chiens



CROTTE ALORS !!!

Et qui les ramasse ???

Il se trouve très désagréable de voir sur les trottoirs ou devant chez soi le résultat d'un comportement non citoyen.

Propriétaires, lors de la promenade, pensez aux sacs appropriés pour ramasser les excréments de votre chien.

ENFANCE JEUNESSE PLAINE LIMAGNE

PÔLE ADOS, POUR LES 11-14 ANS

ATELIER D'HIVER

DU 21 AU 25 FÉVRIER 2022 À THURET

RÉALISER UNE BD

AVEC LAURENT BORDIER, AUTEUR, ILLUSTRATEUR BD DE « Jaze & Co, t'inquiète je gère ! »

CRÉATION D'UN PERSONNAGE
MONTER SON SCÉNARIO
RÉALISER UNE PLANCHE DE BD

BOING!

INSCRIPTION UNIQUEMENT À LA SEMAINE

INSCRIPTION À PARTIR DU 10 JANVIER 2022 SUR LE PORTAL FAMILLES PLAINE LIMAGNE OU CONTACTER LE 07 87 47 51 35

Plaine Limagne

QUOTIENT FAMILIAL	HABITANT PLAINE LIMAGNE	Habitant HORS PLAINE LIMAGNE
1 à 550	22,00 €	28,60 €
551 à 750	34,00 €	44,20 €
751 à 950	44,00 €	57,20 €
951 à 1200	54,00 €	70,20 €
1201 à 1500	60,00 €	78,00 €
1501 à 2000	72,00 €	93,60 €
2001 et plus	80,00 €	104,00 €

consultation - service communication - Plaine Limagne
impression - Europages

Poulailler collectif

La création d'un poulailler collectif est une démarche collective porteuse de sens Créateur de lien entre les habitants.

Le poulailler collectif allie l'envie de manger sain, local et la création d'un lien social entre voisins (enfants ou adultes), Peu contraignant, il permet de partager un moment convivial et gourmand. Il permet de produire de bons œufs frais et de respecter l'environnement via le recyclage des bios déchets alimentaires. Le poulailler collectif a également une fonction pédagogique vis-à-vis des enfants et embellie l'environnement en ajoutant une touche animale au végétal. Un poulailler collectif demande peu d'entretien, il peut se faire sur la base du volontariat.

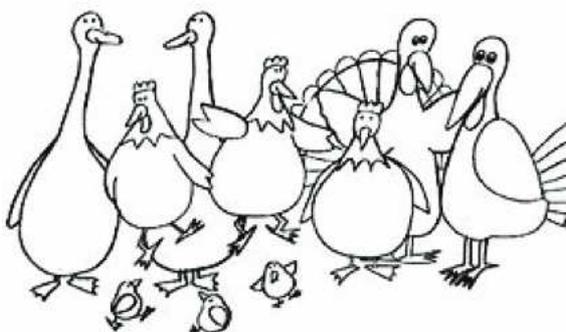
Devenez volontaire !

Ce qu'il faut savoir avant de vous lancer :

En vous portant volontaire, vous vous engagez sur un projet collectif qui s'inscrit dans la durée.

Dans un premier temps, le rôle du collectif sera d'établir le lieu, les règles de vie et de fonctionnement du poulailler (soin des poules, partage des œufs, entretien du poulailler, planning, etc...)

Si vous êtes intéressé, faites vous connaître en mairie



Recensement militaire pour les jeunes de 16 ans

Il est important que les jeunes de 16 ans viennent se faire recenser en Mairie entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire.

Les pièces à ramener pour se faire recenser sont :

- ▶ Carte d'identité
- ▶ Livret de famille
- ▶ Justificatif de domicile (facture EDF, facture d'eau, facture internet, etc...)

C'est **OBLIGATOIRE** pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.



AGENDA MUNICIPAL 2022

Agenda!

- 10/04 : 1er tour Élection présidentielle
- 24/04 : 2ème tour Élection présidentielle
- 08/05 : Armistice 1945
- 28/05 : Cérémonie militaire Ecole de Saint Cyr promotion Général Caillaud.
- 12/06 : 1er tour Élections législatives
- 19/06 : 2ème tour Élections législatives
- 14/07 : Gratiéria
- 11/11 : Armistice 1918
- 11/12 : Repas des aînés



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Du 20 janvier au 19 février 2022

La commune a recruté ses agents recenseurs.
Le travail a été confié à **Nicole LHOSTE** et **Gaëtan MARIER**.

Chacun s'est vu attribuer un district de la commune.
Carmen FUENTES, adjointe au maire, coordonnera l'opération et les secrétaires de mairie, Loren et Elise, la secondront.

Réservez-leur un bon accueil lors de leurs passages.
«*Se faire recenser est un geste civique.
Le recensement est utile à tous, c'est simple, avec une possibilité de réponse par internet.
Les informations récoltées sont personnelles et protégées*»



Nicole LHOSTE



Gaëtan MARIER

Recensement de la population 2022

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !
Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022.

C'est sûr : vos données sont protégées
Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.

PARTIES PRIÉVANTES



Voirie

Aubiat Chemin des Fossés - Extension des réseaux



Dans le cadre de permis de construire il a été procédé à l'extension des réseaux chemin des fossés.

L'entreprise **IRRMANN-PAPON** a été choisie pour effectuer les travaux nécessaires sur les Réseaux AEP, Réseaux ENEDIS - TELECOM et l'extension du réseau communal d'eaux, le **SIEG** a procédé à l'extension du réseau d'alimentation basse tension. Le coût total des travaux s'élève à **33 142,50 € HT**.

Réfection de la chaussée route de Mons - chemin des Fossés - rue des Carcailloux



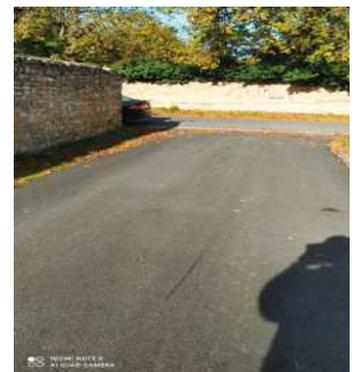
Route de Mons avant la rénovation



Après . Sécurisation de l'entrée et de la sortie du domaine de Mons



Chemin des Fossés avant & après



Voirie rue des Carcailloux avant et après

Dépenses totales :

126 446,06 € HT soit 151 735,27 € TTC.

Recettes :

- ➔ **F I C 26 297, 00 €**
- ➔ **Participation de la société Limagrain de 38 417,26 €** concernant les travaux au Domaine de Mons, pour la création de 2 plateaux surélevés, la pose de CC2 et la réalisation d'une fouille.
- ➔ **Solde financé par un emprunt**



Aménagement bourg Chazelles



Réalisation des aménagements de sécurité dans le village de Chazelles et création d'un cheminement entre l'école et la salle Madeleine de Chazelles afin de permettre aux enfants de se rendre en sécurité à la cantine. L'étude a été réalisée par les Services du Conseil départemental.

PLAN DE FINANCEMENT - BUDGET :

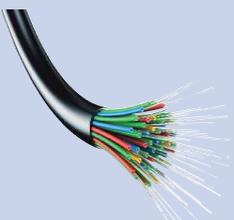
- **Dépenses totales : 17 421,50 € soit 20 905,80 € TTC**
- **Recettes (prévision) : Amende de police : 7 500,00 € - Solde financé par un emprunt**

Aire de jeux place des Cordelières à Chazelles.



Le jardin de l'école d'Aubiat

Fibre



La fibre optique est sur la commune d'Aubiat, le déploiement souterrain est terminé, il reste la partie aérienne qui vient de commencer.

Les personnes peuvent dès à présent vérifier l'éligibilité à la fibre en contactant leurs fournisseurs internet.

PLAN DE FINANCEMENT - BUDGET :

- **Dépenses totales : 38 546,79 € TTC**
- **Recettes = Bonus Relance Région : 10 000,00 € et Groupama : 1 000,00 €.**
Autofinancement de 25 046,79 €

Rénovation de la salle Madeleine de Chazelles.

Ce projet autour du restaurant scolaire de notre commune est le fruit de réflexions en 2020. Un grand nombre d'enfants des écoles de la commune fréquentait la cantine à Aubiat, les repas se déroulaient en deux services. Pour plus de confort et de tranquillité pour les enfants et le personnel et suite à la crise sanitaire du COVID 19 nous avons voulu pour les enfants de l'école de Chazelles instaurer une cantine scolaire à la salle Madeleine de Chazelles.

PLAN DE FINANCEMENT - BUDGET :

- **Dépense : 131 887,81 € HT soit 158 265,37 € TTC**
Assainissement individuel (estimation) 17 302,00 €
- **Recettes : Bonus Relance Région : 50 000,00 €,**
FIC exceptionnel : 26 377,60 €, ASP cantine : 8 727,10 €
Solde financé par un emprunt.

S.I.E.G. du Puy-de-Dôme - TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC. Réfection lanternes vétustes prioritaires.

Il est nécessaire de remplacer de nombreux candélabres vétustes, 10 d'entre eux sont jugés prioritaires. Montant des travaux est de **8 402.40 € TTC** avec un fonds de concours de la commune de **3 502.40 € TTC**.

Ecoles

Plan de soutien aux cantines scolaires des petites communes (ASP).

Demande de subventions pour les équipements des cantines.

Dans le cadre du plan France Relance l'Etat propose un plan de soutien aux cantines scolaires des petites communes. L'objectif de cette mesure est d'accompagner et d'accélérer l'application de la loi Egalim dans les cantines des écoles primaires des petites communes, par le soutien aux projets d'investissement. Un dossier a été déposé auprès de l'Agence de Services et de Paiement (ASP) afin de bénéficier d'une aide financière pour l'achat 2 armoires froides, 2 machines à laver et 2 fours pour un montant total de **16 269,34 € HT** pour les cantines des écoles d'Aubiat et de Chazelles.

Plan de relance pour la continuité pédagogique.

Un appel à projets pour un socle numérique est lancé dans les écoles élémentaires visant à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique. Son ambition est d'appuyer la transformation numérique des écoles. La commune a fait l'achat pour ses écoles d'un atelier numérique avec **8 tablettes**, de **2 PC portable** et **1 écran numérique**. Un dossier de demande de subventions a été déposé afin de bénéficier d'une aide financière des écoles de la commune pour un montant total de **7 277,30 €** avec une subvention de **5 079,00 €**.



Matinée citoyenne NETTOYONS LA NATURE



Samedi 27 mars, malgré les restrictions sanitaires, les habitants de la commune d'Aubiat sont venus nombreux pour une «**MATINEE CITOYENNE**» avec au programme, du nettoyage dans la commune.

Par petits groupes et tout en respectant les gestes barrières, les bénévoles se sont répartis sur les trois villages pour **ramasser débris, sacs plastiques, bouteilles en verre et en plastique, canettes en métal, des pneus, des masques**, beaucoup de **mégots** et quelques **trouvailles insolites** (comme des portes) trouvés dans les fossés et au bord des routes.

Un rendez-vous est donné pour l'année prochaine !

Gratiféria



Gratiféria - LA SOLIDARITE A L'HONNEUR

Le 14 juillet 2021 fût le grand retour de la Gratiféria : notre marché gratuit. Le principe est simple :

**posez ce que vous ne voulez plus
et prenez ce que vous voulez.**

Malgré une météo capricieuse, les habitants d'Aubiat et des environs étaient au rendez-vous. Cette édition 2021 a rencontré un réel succès. La convivialité et la solidarité ont rythmé cette journée effrénée. Emmaüs a récupéré les objets restants le lendemain. La commission Bien Vivre remercie tous les habitants qui participent à cette manifestation.

Rendez-vous le 14 juillet 2022 !



Fête patronale d'Aubiat – Le grand retour attendu !

Les 11 et 12 septembre 2021, les habitants de nos villages ont retrouvé leur fête patronale. Un nouveau format a été proposé par la municipalité tout en respectant les contraintes sanitaires. La traditionnelle fête foraine a lancé les festivités ainsi que le tir du feu d'artifice le samedi soir.

Le dimanche, un marché de producteurs locaux a rythmé la matinée.

A cette occasion et pour remercier les producteurs de leur présence, la mairie a offert un vin d'honneur dont l'intégralité a été conçu avec leurs produits. Nos papilles les remercient !

Elle s'est conclue par le discours de la municipalité pour l'accueil des nouveaux habitants ainsi que les récompenses des maisons fleuries.



Enfin pour terminer les festivités, le groupe **ROSEBUD** a enflammé la place avec la reprise de tubes populaires, leur venue a été offerte par le comité des fêtes.

Cet esprit festif a été vivement apprécié de tous.



Prix des maisons fleuries



A l'occasion de la fête patronale et au moment de l'accueil des nouveaux habitants, les récompenses pour les maisons fleuries ont été annoncées. Cette année l'accent a été mis sur l'entretien et le fleurissement des devant de propriétés.

- 1er prix : Madame Beaughey à Aubiat, 50 euros
- 2ème : Madame Chaput Yolande à Chazelles 30 euros
- 3ème : Madame Colin à Persignat 15 euros
- 4ème : Madame Salabey à Aubiat 15 euros
- 5ème : Madame Roche à Aubiat 10 euros.

Ces sommes sont à utiliser à la **SARL Catherine et Bernard Prevault, producteurs à Aubiat.**

Madame Chaput a souhaité que la somme qui lui a été attribuée serve à fleurir la tombe de notre très regrettée **Evelyne Aurier.**

Cérémonie du 11 novembre

Cérémonie du 11 novembre "BLEUET"



Lors de la Commémoration de l'Armistice 1914-1918, un défilé de la mairie au monument aux Morts a eu lieu.

Comme chaque année, la municipalité et les Anciens Combattants ont déposé une gerbe en souvenir de nos aïeux qui se sont battus pour notre pays.

Un vin d'honneur a été offert à l'issue de la cérémonie.



Commission Affaires Sociales

SAMEDI 11 DECEMBRE - Distribution des colis de fin d'année à nos aînés.

Le rebond de l'épidémie du Covid 19 a contraint la commune à reporter le repas des aînés initialement prévu le dimanche 12 décembre pour éviter tout risque de contamination. Ce moment de partage nous paraît important, c'est pourquoi nous l'organiserons à une période plus favorable, au printemps 2022.



Après le report du repas de nos anciens, la municipalité a décidé tout de même d'organiser la distribution des colis aux aînés qui en ont fait le choix.

Par petites équipes constituées des membres du conseil municipal et de membres de la commission communal d'action social, les listes en main et les colis dans le coffre, les élus ont pu débiter la tournée. Ces visites individualisées sont aussi l'occasion d'aller à la rencontre de chacun de nos anciens.



Écoles Aubiat/Chazelles

Notre regroupement est composé de :

3 classes à Aubiat



PS/MS : 26 élèves
MS/GS/CP : 23 élèves
CP/CE1 : 21 élèves

2 classes à Chazelles :



CE1/CE2/CM1 : 23 élèves
CM1/CM2 : 24 élèves

Piscine

Les classes de CP-CE1-CE2-CM1 ont profité de séances de natation à la piscine de Gannat



Équipement informatique

Cet été, l'école d'Aubiat a reçu un achat effectué par la mairie dans le cadre d'un plan informatique : un tableau numérique interactif mural et une valise numérique avec 8 tablettes.



Eco-citoyenneté

Nous avons obtenu le niveau 1 du label académique E3D (école en démarche de développement durable). Nous poursuivons la construction de notre démarche éco-citoyenne cette année avec des points de collecte dans les écoles. Nous collectons des cartouches d'encre, de toners en partenariat avec Enfant et partage (école d'Aubiat). Nous collectons le matériel d'écriture en partenariat avec Terracycle (école Chazelles). Dans les deux écoles nous collectons les piles usagées en partenariat avec Batribox et l'ONG de solidarité internationale Electriciens sans frontières.



Dans les deux écoles nous collectons les piles usagées en partenariat avec **Batribox** et l'ONG de solidarité internationale **Electriciens sans frontières**.

Le thème de l'année : L'imaginaire

Œuvre collective de CM1/CM2



Les arbres des CE1/CE2/CM1



L'alphabet des MS/GS/CP

Nos deux écoles travaillent cette année sur l'imaginaire.

Dans la classe des PS/MS, nous avons lu un album qui s'appelle «Le mange-doudous» de Julien Béziat.

C'est une drôle de bête (une patate molle) qui se transforme quand elle mange les doudous.

Nous avons imaginé que le mange-doudous était venu dans notre classe et avait mangé nos doudous !!!!



Projet lexique

Afin d'enrichir le vocabulaire des élèves et faciliter la compréhension notamment en lecture, l'équipe enseignante a choisi d'axer son projet d'école sur l'enrichissement du lexique. Chaque classe abordera au cours de l'année différentes thématiques. Ce travail fera l'objet d'un réinvestissement les années suivantes, l'objectif étant d'ancrer le lexique déjà rencontré et de permettre un approfondissement.



Immeuble 13 place de l'église



La commune a contacté l'ADUHME pour un diagnostic du bâtiment. L'ADUHME accompagne les collectivités et les acteurs des territoires du Puy-de-Dôme dans leurs démarches et projets d'efficacité énergétique. Cet organisme est cofinancé par les communes (participation de Plaine Limagne) pour une aide à l'ingénierie.

La synthèse de présentation de l'ADUHME est faite pour évaluer un état des lieux énergétique de l'immeuble de **2 logements et 1 commerce**.

PLAN DE FINANCEMENT - BUDGET :

Dépenses

Travaux immeuble : 336 573,00 € HT

Chauffage centre associatif : 40 000,00 € HT

Recettes

Prévision : Contrat Ambition Région : 100 000,00 €

Notification : DSIL : 107 600,00 €

DETR : 126 922,00 €

PLANNING DES TRAVAUX :

- Début de la consultation : février 2022
- Date limite de dépôt des offres : mars 2022
- Date de début des travaux : juin 2022
- Date de fin des travaux : décembre 2022

Chaufferie Bois

Projet d'une chaufferie collective bois-énergie avec réseau technique ou réseau de chaleur pour alimenter l'immeuble, la salle des fêtes, la grange qui abrite les services techniques et la caserne des pompiers, un local commercial...

Un système de programmation sera prévu afin de réguler chacun des départs en chaufferie. Cela permettra aux bâtiments desservis de piloter leur chauffage indépendamment les uns des autres.

PLAN DE FINANCEMENT - BUDGET :

Dépense (estimation) = 100 000 €

PLANNING DES TRAVAUX :

- Début de la consultation : février 2022
- Date limite de dépôt des offres : mars 2022
- Date de début des travaux : juin 2022
- Date de fin des travaux : novembre 2022



Association Violettes et Jonquilles.



En raison de la pandémie, nous avons annulé toutes nos activités pour 2020.

Aussi, pour dédommager nos adhérents du prix de leur carte pour cette année, nous avons offert un colis qui a été très apprécié par chacun. En juin 2021, nous avons repris nos jeudis après-midi mais pour les sorties nous attendrons 2022.

Par contre, au niveau du département c'est bien reparti !!! Nous avons pu faire diverses manifestations très appréciées avec Génération Mouvements. Chaque club étant fédéré cela nous donne droit à bien des avantages. Sachez-le !!!

A bientôt de vous voir chez nous !!! Il n'y a pas d'âge pour adhérer !

Nouvelle constitution du bureau.

Président : Guy MATHIVAT - Vice Présidente : Simone SAUVESTRE
Secrétaire : Paulette MATHIVAT - Secrétaire adjoint : Charles RICHARD
Trésorière : Nicole LHOSTE - Trésorière adjointe : Liliane BOSSARON

Association Moto Tourisme Aubiat (A M T A)



L'année 2021 n'a pas été simple pour l'**A.M.T.A** (Association Moto Tourisme d'Aubiat) mais l'association a pu tout de même organiser quelques sorties. Les motards ont pu, cet été, partir à l'assaut des châteaux auvergnats et faire rouler leurs machines sur les routes du Sancy et du Cézallier. Ils sont partis également à la découverte de la Creuse au mois de septembre dernier.

Les membres de l'A.M.T.A. espèrent que 2022 sera plus favorable aux rassemblements.

Dans cet esprit, ils ont déjà établi un planning des sorties 2022.

Des sorties à la journée sont prévues afin de découvrir le riche patrimoine auvergnat. Les motards se rendront dans l'Allier pour découvrir la Maison Mantin vers Moulins mais également le site du Street Art près de Lurcy-Lévis, ainsi que le Viaduc Eiffel et le musée de l'automobile de Bellenaves. Ils partiront aussi dans le Cantal, à la découverte du musée de la Foudre de Champs sur Tarentaine.

Des voyages plus lointains sont au programme. Les motards partiront en avril à la découverte de la Croatie et ils se rendront à Barcelone à l'occasion du Grand Prix de Catalogne au mois de juin prochain.

2022 verra également, le retour de la célèbre Virée d'Aubiat qui est programmée pour le 25 juin prochain.

Le président, le bureau et les membres de l'A.M.T.A tiennent à remercier la municipalité d'Aubiat et son Maire, Stéphane Bardin, pour son soutien et son implication.

Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes d'Aubiat est heureux de repartir cette année pour de nouvelles animations, tout en respectant les consignes sanitaires.

Au programme cette année :

- Théâtre le samedi 12 mars, à la salle des fêtes d'Aubiat
- Le 1er mai : tripes et brocante, à la salle des fêtes de Chazelles
- Apéro rando le samedi 11 juin, départ à la salle des fêtes d'Aubiat
- Fête patronale le 9/10/11 septembre à Aubiat

Nous vous attendons nombreux. À très bientôt !

Toutes personnes intéressées pour rentrer au comité peuvent nous contacter au

06 59 91 81 56

ou

07 77 75 03 63

Sports & Loisirs



Séances :

➔ **GYMNASTIQUE Abdo - taille - fessier :**

Tous les lundis 19h à 20h

➔ **GYMNASTIQUE renforcement musculaire :**

Tous les jeudis 20h à 21h

➔ **RANDONNÉE :**

Tous les 15 jours le mercredi après midi
départ à 14h00

➔ **DESSIN :** Tous les 15 jours le mercredi,
2 cours à 17h30 et à 19h00

Contacts : **Brigitte PAZYNIAC - Tél. : 06 33 41 06 75**
Eliane SEGUIN - Tél. : 04 73 97 24 63

Calendrier des Associations

- 05/02** **Violettes et Jonquilles**
"Concours de Belote"
- 19/02** **Amicale des chasseurs d'Aubiat**
"Banquet de la chasse"
- 06/03** **APE Aubiat/Chazelles**
"Bourse aux vêtements"
- 12/03** **Comité des fêtes "Théâtre"**
- 19/03** **Violettes et Jonquilles "LOTO"**
- 02/04** **APE Aubiat/Chazelles**
"Carnaval"
- 01/05** **Comité des fêtes**
"Brocante à Chazelles + Repas"
- 11/06** **Comité des fêtes "Rand'Aubiat"**
- 15/06** **Violettes et Jonquilles**
"Pétanque"
- 17/06** **APE Aubiat/Chazelles**
"Fête de l'école"
- 25/06** **AMTA "Virée d'Aubiat"**
- 10/09** } **Comité des Fêtes**
11/09 } "Fête Patronale"
- 22/10** **APE Aubiat/Chazelles**
"Halloween"
- 08/11** **Violettes et Jonquilles**
"Concours de Belote"
- 03/12** **APE Aubiat/Chazelles**
"Vente sapin + Marché de Noël"



SOUS RÉSERVE
DES CONDITIONS SANITAIRES



A P E - Association des parents d'élèves.

Association des Parents d'Élèves Aubiat- Chazelles : un nouveau souffle pour nos enfants !

La rentrée 2021 a annoncé le retour de l'APE du groupe scolaire Aubiat-Chazelles.

A cette occasion, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux parents bénévoles.

Nous les en remercions vivement.

Nous en avons également profité pour élire un nouveau bureau.

Pour rappel, nos actions permettent de soutenir financièrement les projets et besoins de nos écoles (sortie, jeux, mobilier...).

Grâce à ce nouveau souffle, notre marché de Noël a pu voir le jour le samedi 04 décembre où avait lieu également notre traditionnelle vente de sapins.

Vin chaud, vente de gourmandises, stand photos, promenade à poney ou encore exposants gourmands et créatifs ont rythmé cette journée. Cette première édition fut une réussite.

A tout moment de l'année, les parents qui le souhaitent peuvent venir nous rejoindre.

N'hésitez pas, bonne humeur garantie !



Composition du bureau :

Présidente : Elise FERNANDES

Vice-président : Stéphane TOUZET

Secrétaire : Julie BELIN

Vice-secrétaire : Patricia THEIL

Trésorière : Delphine MONFILS

Vice-trésorière : Alice RENSY



Ô P'tits Bocaux



Une épicerie vrac et de proximité ouvre ses portes à Persignat ! Vous y trouverez de l'alimentaire (légumineuses, céréales, biscuits sucrés, salés, fruits secs, fruits/légumes, viande, fromage, œufs, pain...) mais aussi du non alimentaire en solide ou en liquide (entretien, hygiène, cosmétiques, accessoires), le tout sans emballages jetables, majoritairement bio ou issus d'une agriculture raisonnée et des produits locaux. Pour ceux qui ne me connaissent pas encore ! Je suis Géraldine, une maman animée par la volonté d'agir pour mon avenir et celui de mes enfants.

L'épicerie vrac est un lieu où l'on vient avec ses contenants (bocaux, sacs, boîtes) pour faire ses courses du quotidien choisissant ainsi la quantité désiré afin de limiter le gaspillage. En caisse, le poids est déduit : le consommateur paye uniquement le produit pas l'emballage. Vous n'avez pas vos bocaux/sacs en tissus avec vous ?

Pas d'inquiétude, les contenants sont toujours disponibles dans le magasin.

Ô p'tits bocaux - 2 rue du four banal - Persignat 06 58 13 18 46
optitsbocaux@gmail.com



Ô p'tits bocaux



Le Bar Tabac FDJ vous propose toutes les semaines :

- * Pâtes à emporter midi et soir dans des box.
- * Pizzas sur commande tous les mardis soirs.
- * Plats à emporter sur réservation tous les vendredis midi.
- * Retransmission à la télé

TOP14 - FOOT L1 et L2 - FORMULE 1 - MOTO GP.



Relais Petite Enfance

Le Relais Parents-Enfants-Assistants Maternels (RAM) change de dénomination pour devenir un Relais Petite Enfance (RPE) "**Graines d'Enfance**".

Un Relais Petite Enfance (RPE) est un service gratuit qui a pour but de créer un environnement favorable à l'accueil des enfants au domicile des assistants maternels agréés (AM) ou au domicile des familles avec une garde d'enfants (GEAD). C'est un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les futurs parents, les parents employeurs, les professionnels et les candidats à l'agrément.

Vous êtes futurs parents, parents-employeurs, au relais vous trouverez :

- ➔ La liste des assistants maternels agréés PMI
- ➔ Les informations de base concernant la relation contractuelle assistant maternel/ parent employeur (les aides financières, les démarches d'embauche, le contrat de travail, les sites ressources)

Vous êtes assistants maternels, garde d'enfant au domicile des familles, au relais vous trouverez un accompagnement professionnel sous différentes formes :

- ➔ Participation aux temps collectifs (atelier jeu, sortie nature, sortie médiathèque, spectacle, atelier d'éveil sonore, atelier motricité)
- ➔ Réunion d'information
- ➔ Groupe d'échange de pratiques et d'outils pédagogiques
- ➔ Groupe de parole et d'analyse de la pratique professionnelle
- ➔ Des livrets d'accompagnement professionnel

Contact :

- ➔ **Nadia GIRARD - Responsable**
- ➔ 158, Grande Rue - BP 23 - 63260 Aigueperse
Tél. 04 73 86 37 87 ou 06 74 39 10 13 - ram-aigueperse@plainelimagne.fr

Permanences informations sur rendez-vous : les mardis de 8h30 à 11h30 et les jeudis de 14h30 à 16h

Permanences téléphoniques : les mardis de 11h30 à 12h30 et les jeudis de 13h30 à 14h30

Ateliers : le lundi et jeudi de 9h à 11h

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) se situe à 5, place de la Mairie à RANDAN (dans les locaux du RPE).

Pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés de leurs parents et aux futurs parents.

Jours et Horaires d'accueil au 1er septembre :

Les mercredis de 14h30 à 17h30 - Les vendredis de 8h45 à 11h45 - (Fermé pendant les vacances scolaires)

Un LAEP c'est quoi ? C'est un espace dédié à l'accompagnement à la parentalité qui permet d'aborder les notions de liens, de relation et de séparation symbolique en aidant l'enfant à acquérir son autonomie en toute sécurité. Il ne s'agit pas d'un mode de «garde». Venir avec son enfant au LAEP permet de renforcer la relation avec son enfant autour du jeu et de favoriser les échanges entre les parents, les enfants et les accueillants en présence de son parent.

C'est un lieu de lien social sécurisé et spécialement aménagé. Le soutien aux familles, sans jugement, est l'un des fondements du LAEP.

Pour qui ? Gratuit et sans inscription, le LAEP accueille des enfants de moins de 6 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte responsable de l'enfant ainsi que les futurs parents résidants sur le territoire de la CCPL. Les parents ou les adultes référents restent responsables de l'enfant pendant toute la durée de l'accueil.

Avec qui ? Un lieu d'accueil enfants-parents fonctionne avec une équipe d'accueillants professionnels et bénévoles et formés à la fonction «d'accueillant». Ils ne sont pas positionnés dans des fonctions d'expertise ou de conseils. Ils accompagnent parents et enfants et favorise la socialisation de l'enfant. Ils sont garants du respect des règles de fonctionnement du LAEP.

Au LAEP on fait quoi ?

- Soutenir les parents dans leur fonction parentale.
- Rompre l'isolement social.
- Favoriser le lien entre les parents et/ou adultes de l'entourage proche et les enfants.
- Favoriser la qualité du lien d'attachement entre les parents et les enfants.
- Permettre à l'enfant de se construire, d'interagir dans de bonnes conditions et en sécurité.
- Permettre aux familles de se rencontrer, d'échanger dans un lieu où la parole est bienveillante.
- Accompagner l'enfant vers l'autonomie.



L'arrêté de police du 5 octobre 1817

Article 1 :

La loi concernant la sanctification des fêtes et dimanches doit être observée d'après la forme et teneur ; en conséquence tout travail est défendu pendant ces jours sous peine d'une amende et trois jours de prison. Les cabaretiers ni autres ouvriers autorisés à quelque travail pour le bien public ne peuvent ouvrir leurs cabarets et boutiques qu'après la messe ; il est défendu aux cabarets de recevoir pendant le temps des offices du matin ou du soir, comme aussi est ordonné de fermer leur cabaret à huit heures précises sous les peines portées par la loi. L'exception que porte la loi pour les étrangers ne peut s'appliquer aux voyageurs trop éloignés de leurs domiciles et à cet effet les cabaretiers sont tenu d'inscrire sur le registre qu'ils doivent tenir pour cela les noms, prénoms, professions et domiciles des dits voyageurs, en outre leur demander leurs passeports qu'ils seront tenus de porter à Monsieur le Maire ou à son adjoint. En cas que les dits voyageurs n'en fussent pas pourvus, ils doivent en donner de suite à l'autorité.

Article 2 :

Nul ne pourra faire état de cabaret s'il ne fut pas patenté.

Article 3 :

Attendu les plaintes qui ont lieu journellement relatives à des attroupements de jeunes gens qui se forment le soir à la nuit tombante nuisant à la tranquillité publique, et se portant aux vignes de cette commune où ils causent de grands dégâts, il est ordonné que tous ceux qui seront trouvés dans les vignes formant réunion, seront arrêtés comme voleurs et perturbateurs des lois. Les pères seront responsables de leurs enfants et les maîtres de leurs domestiques.

Article 4 :

Le présent sera affiché pendant 3 dimanches consécutif à la porte de l'église et de la mairie.

Signé : Hippolyte de Bonnevie de Pognat, Maire d'Aubiat

Jean-Claude BRUN



AUBIAT



Bulletin Municipal de la commune d'Aubiat - Janvier 2022

Directeur de publication : Stéphane BARDIN

Rédaction Commission Communication :

Léa BAYLE

Carmen FUENTES

Nicole LHOSTE

Sandra PINON

Eliane QUINET

Mise en page, Impression

Ch. MAYNARD - 04 73 87 63 05